ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Vietnam

Question écrite n° 62340

Texte de la question

M. Gilbert Meyer appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation du père Tadeus Nguyen Van Ly, prêtre catholique officiant au Vietnam, qui vient une nouvelle fois d'être arrêté et incarcéré. Alors que ce pays sollicite les investisseurs étrangers et accueille les touristes occidentaux, le respect des droits de l'homme les plus fondamentaux, comme celui de la religion, n'y semblent guère respectés. Ainsi le père Tadeus Nguyen Van Ly, à peine libéré d'un camp de rééducation, vient à nouveau d'être arrêté par la police pour n'avoir pas respecté les conditions de sa mise en résidence surveillée. Une enquête pénale est actuellement diligentée contre lui pour empêcher « des tentatives de sabotage de la sécurité et de l'ordre public ». Les motifs d'incarcération invoqués par les autorités locales sont dénués de tout fondement. Aussi lui demande-t-il d'user de son influence auprès de son homologue vietnamien pour que l'intéressé soit remis en liberté dans les plus brefs délais.

Texte de la réponse

La France attache une grande importance au respect des libertés civiles et religieuse dans le monde. La situation en la matière au Vietnam est loin d'être satisfaisante. C'est pourquoi, à l'occasion des échanges à haut niveau qu'elles ont régulièrement avec le Vietnam, mais aussi dans le cadre des différentes enceintes internationales dans lesquelles ce pays est présent, les autorités françaises ne manquent pas de rappeler leurs préoccupations à ce sujet. La France suit avec une attention toute particulière les cas de personnes incarcérées ou faisant l'objet d'une mesure de détention administrative pour leurs opinions politiques ou religieuses. Cette préoccupation est partagée par l'Union européenne, qui effectue régulièrement des démarches dans ce sens auprès des autorités vietnamiennes. C'est dans cet esprit que la France est intervenue avec ses partenaires européens en faveur du père Nguyen Van Ly. La France entend poursuivre son action dans ce sens, aussi bien de manière bilatérale que dans le cadre européen.

Données clés

Auteur : M. Gilbert Meyer
Circonscription : Haut-Rhin (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62340
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3449
Réponse publiée le : 16 juillet 2001, page 4097